

Commissariat des Douanes
et Droits Indirects

N° 001 /2023/OTR/CG/CDDI

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
PAR AUTORITE DE JUSTICE

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) informe le public qu'en exécution de l'ordonnance n° 4549/2022 du 27 décembre 2022, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de cent-dix (110) véhicules dont quarante-neuf (49) voitures, quarante-quatre (44) motos et dix-sept (17) tricycles.

La vente aura lieu le jeudi 12 janvier 2023 à partir de 09 heures 30 minutes et les jours suivants dans le parc des véhicules de la Division de la Lutte Contre la Fraude et des Trafics Illicites sis à Tsévié.

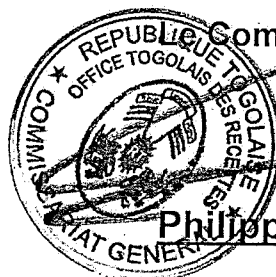
Conditions de participation à la vente

- 1- La vente est faite aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur, paiement au comptant et sur place majoré de 12% avec enlèvement immédiat ;
- 2- La participation à la vente est subordonnée au paiement d'une somme de cinq mille (5.000) francs CFA non remboursable contre une quittance sécurisée au titre d'enregistrement des adjudicataires, à la Division de la Lutte Contre la Fraude et des Trafics Illicites ;
- 3- Aucune réclamation ne sera prise en compte après adjudication ;
- 4- Les adjudicataires qui n'auront pas acquitté le montant des engins qui leur sont adjugés avant 17 heures 30 minutes du jour de leur achat, verront leur adjudication annulée.

La participation du public à cette vente implique l'acceptation des conditions ci-dessus énumérées.

Pour tout renseignement, veuillez-vous adresser à l'Etude de Me Christophe OZOU, Commissaire-Preneur, Rue 139 Tokoin Gbonvié, face Centre Communautaire de Tokoin Trésor. Tél : 90 83 65 22 / 99 47 74 39, Lomé-TOGO.

Fait à Lomé, le 05 JAN 2023



Commissaire Général p.i.

Philippe Kokou B. TCHODIE